

Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1998

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie, Analyse des résultats de l'Enquête Prioritaire sur les conditions de vie des ménages en 1998, 1999.

1. Objectifs

Un des principaux objectifs de l'enquête prioritaire est de fournir les données de base d'ordre économique valables au niveau de chacune des 10 régions de planification définies par le Ministère de l'Economie et des Finances. Ces données qui couvrent le territoire national devront permettre, après extrapolation, de produire des estimations des différents paramètres. On doit pouvoir en même temps identifier dans l'échantillon les strates géographiques utilisées pour l'enquête prioritaire de 1994 (EP1) de façon à pouvoir comparer les résultats des deux enquêtes en fonction des strates (ou régions).

Un autre objectif important de la présente enquête, partagé avec la précédente, est de permettre des analyses économiques relatives à un certain nombre de groupes socio-économiques bien identifiés.

2. Plan de sondage

Structure de l'échantillon et bases de sondage

La structure générale de l'échantillon est identique à celle de l'EP1 : au 1er degré l'unité de sondage est la zone de dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996 (RGPH 96) et, au deuxième degré le ménage.

Le tirage au 1er degré est réalisé avec des probabilités proportionnelles à la taille de chaque unité primaire prise dans la région économique. Au 2ème degré, dans chaque zone de dénombrement, 20 ménages sont sélectionnés par tirage systématique avec probabilité fixe dans la ZD. La région économique regroupe un certain nombre de provinces ayant des caractéristiques voisines.

La base de sondage est constituée des zones de dénombrement (ZD) du RGPH-96, avec une mise-à-jour des zones non loties dans les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

La base de sondage au 2ème degré est une liste de ménages établie lors d'une opération de ratissage dans chaque ZD échantillon, effectuée juste avant l'enquête dans la zone d'enquête.

Echantillonnage

Pour déterminer la taille de l'échantillon, on est parti des 10 régions économiques dont chacune contient une partie urbaine et l'autre rurale. Ensuite, une classification des ménages issus du dernier recensement de la population en groupes socio-économiques a été opérée dans chaque région jusqu'au niveau des zones de dénombrement. Partant d'une taille initiale voulue de cinq cent (500) ménages par classe d'intérêt (groupes socio-économiques, régions économiques), on aboutit après de multiples scénarios tenant compte des contraintes diverses à un échantillon représentatif de huit mille cinq cent (8500) ménages répartis dans quatre cent vingt cinq (425) ZD. Le tableau suivant donne la répartition de l'échantillon des ZD de même que celui des ménages suivant les régions économiques.

Région économique	Nombre de Z.D		Nombre de ménages (RGPH 96)		Nombre de ménages échantillonnés.	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Ouest	30	33	71 412	156 679	601	660
Nord-ouest	6	38	14 025	181 575	118	764
Sahel	2	28	4 937	131 160	42	552
Est	3	28	6 368	130 899	54	551
S-Ouest	1	25	2 908	79 493	24	502
Centre-Nord	4	27	8 608	129 221	72	544
Centre-Ouest	8	24	20 248	113 463	170	478
Centre	63	41	149 707	195 218	1 260	822
Nord	6	27	13 665	128 443	115	541
Centre-Est	6	25	14 643	120 319	123	506
Total	129	296	306 521	1 366 470	2 580	5 920

Le tirage de l'échantillon est effectué en conformité avec le plan de sondage établi et la base de sondage fournie par le service de la cartographie de l'INSD.

Il a fallu d'abord établir la partition des ZD entre les 10 régions économiques en différenciant celles du milieu rural de l'urbain. Ensuite, dans chacun des 20 sous-ensembles obtenus, on a procédé au tirage des unités primaires (UP). Celles-ci sont tirées à probabilité proportionnelle à la taille, égale au nombre de ménages du recensement de 1996. Le tirage des 425 unités primaires (UP) s'est donc effectué indépendamment dans chacun des 20 sous-ensembles composant le territoire national.

Le tirage des unités secondaires est réalisé sur le terrain après énumération des ménages dans chaque ZD. Le contrôleur procède au tirage aléatoire de 24 ménages à probabilité constante, dans la ZD c'est à dire suivant la méthode de tirage systématique ; le questionnaire est administré à 20 ménages, tandis que les 4 autres constituent les ménages de remplacement.

Cartographie

Elle a consisté essentiellement en une mise à jour des zones de dénombrement des parties non loties situées dans les deux grandes villes (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso).

3. Cadre organisationnel de l'enquête

Pour la réalisation de l'enquête, l'équipe technique, au niveau central a pris les dispositions suivantes :

Chacune des équipes envoyées sur le terrain doit travailler en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l'Economie et du Plan (DREP) selon les parties du territoire couvertes par celle-ci dans l'exécution de ses missions habituelles.

Chaque équipe établit un plan prévisionnel et détaillé de ses déplacements à l'intérieur de la région économique couverte par la DREP avec laquelle il collabore (balayant province après province).

Les équipes en déplacement doivent laisser leurs coordonnées aux chefs lieux des DREP de manière à être facilement retrouvées par les équipes de supervisions techniques.

Les équipes maintiennent un contact régulier avec le Bureau central de l'enquête pour tout problème d'ordre matériel, financier et technique.

4. Supports de collecte : questionnaires et manuels

L'enquête prioritaire a utilisé divers instruments de collecte :

- la fiche d'énumération servant à identifier les ménages ;
- le questionnaire communautaire et le questionnaire ménage ;

- les manuels d'enquêteur et de contrôleur.

Le questionnaire ménage est le support principal de l'enquête dans lequel est consigné l'ensemble des informations. Il est organisé en 13 sections.

Page de garde : Identification du ménage et renseignements de contrôle.

Section 0 : Renseignements sur le chef de ménage.

Section 1 : Composition démographique du ménage. Seuls les membres permanents du ménage sont pris en compte.

Section 2 : Santé. Elle vise à décrire l'état de santé de la population.

Section 3 : Education. Cette section concerne uniquement les personnes âgées de 6 ans ou plus et porte essentiellement sur la fréquentation scolaire.

Section 4 : Alphabétisation et migration. Cette section concerne les personnes âgées de 10 ans et plus.

Section 5 : Emploi. Comme la section précédente, elle concerne uniquement les personnes âgées de 10 ans ou plus. Elle se subdivise en 3 sous-sections : l'emploi principal, l'emploi secondaire et l'emploi précédent.

Section 6 : Logement et le confort. Elle est destinée à recueillir des informations sur la qualité du logement, son équipement, les sources d'approvisionnement en eau et la principale source d'énergie.

Section 7 : Bétail et exploitation agricole du ménage. Elle se décompose en 3 sous-sections : le bétail possédé par le ménage, la production agricole de la campagne 1997/98, la production agricole de la campagne 1996/97.

Section 8 : Entreprises et activités non-agricoles du ménage. Cette section enregistre les informations relatives aux activités non agricoles qui rapportent des revenus au ménage.

Section 9 : Accès aux services de base. Cette section concerne les infrastructures de base communautaires tels l'école primaire, l'école secondaire, le centre de santé, le marché et le point d'eau potable.

Section 10 : Dépenses du ménage. Elles se divisent en trois sous-sections : les dépenses d'éducation et de santé, les dépenses alimentaires, les dépenses sur les produits non-alimentaires. En dehors des dépenses d'éducation dont la période de référence est l'année scolaire 1997/1998, la période de référence des autres postes de dépenses concerne les 15 derniers jours précédant la visite de l'enquêteur pour l'alimentation et les 30 derniers jours précédant la visite de l'enquêteur pour le non alimentaire.

Section 11 : Revenu des ménages. Il se subdivise en quatre groupes : le revenu tiré de l'agriculture, le revenu tiré de l'exploitation d'entreprises non-agricoles, les salaires et revenus non agricoles sur commission, les transferts, versements et autres revenus.

Section 12 : Avoirs du ménage. Elle se rapporte aux biens possédés par le ménage.

Section 13 : Anthropométrie. Elle concerne les enfants âgés de 6 mois à 59 mois. Cette section, qui fait l'objet de prises directes de mesures de taille et de poids, ne concerne qu'un sous-échantillon de ménages.

Des manuels d'instructions ont été élaborés pour le remplissage correct des questionnaires et l'organisation ou la conduite du travail sur le terrain.

Le manuel de l'agent enquêteur contient les définitions des concepts et les instructions le guidant dans l'entretien et le remplissage correct du questionnaire.

Le manuel du contrôleur oriente l'agent chargé du contrôle dans sa tâche.

5. Déroulement des opérations

Recrutement et formation du personnel

La formation des agents enquêteurs a succédé à celle des contrôleurs. Elle a eu lieu dans quatre centres (Koudougou, Bobo-Dioulasso, Tenkodogo et Kaya) et s'est déroulée du 18 au 28 avril 1998. A l'issue de la formation, un test final a été organisé pour ne retenir que les cinq meilleurs participants venant de chacune des 10 régions économiques.

Collecte des données sur le terrain

Après la formation, la collecte des informations sur le terrain débutait le 20 mai 1998 et s'est étalée sur trois (3) mois. L'enquête a mobilisé douze (12) équipes dont chacune, dirigée par un contrôleur (chef d'équipe), comprenait 5 enquêteurs et 1 chauffeur. Le contrôleur est le premier responsable au niveau du terrain, il coordonne techniquement et administre les travaux de collecte, il est l'organisateur principal de la collecte sur le terrain. Le rayon d'action principale de chacune des équipes est consigné dans le tableau suivant :

DREP (chef lieu)	PROVINCES
Ouagadougou (2 équipes)	Kadiogo, Bazéga, Ganzourougou, Ouabritenga, Zoundwéogo
Koudougou	Boulkiemdé, Sissili, Sanguié, Ziro
Tenkodogo	Boulgou, Kouritenga, Koulpelogo,
Fada	Gourma, Gnagna, Tapoa, Komandjari
Kaya	Namentenga, Sanmentenga, Bam
Ouahigouya	Yatenga, Passoré, Loroum, Zondoma
Gaoua	Poni, Bougouriba, Ioba, Noubiel
Bobo (2 équipes)	Houet, Comoé, Kéné Dougou, Leraba, Tuy
Dori	Soum, Oudalan, Séno, Yagha
Dédougou	Mouhoun, Kossi, Sourou, Balé, Banwa, Nayala.

6. Traitement informatique des données

Le service informatique de l'INSD avait la charge de la saisie des données. Les programmes et masques de saisie ont été réalisés sous le logiciel ISSA.

La Saisie

Pour assurer une bonne qualité de la saisie des données, le principe de la double-saisie de tous les questionnaires a été adopté. Ce qui a permis de dégager certaines incohérences qui ont été corrigées (recours aux questionnaires etc..).

L'apurement

L'apurement du fichier s'est effectué en plusieurs étapes :

- Les contrôles de structures consistant à vérifier l'exhaustivité et la cohérence des modalités de chaque variable.
- Les contrôles de cohérence permettent de vérifier la concordance des informations entre variables liées et sections.
- L'imputation a permis de traiter les non réponses et certaines informations manquantes.

La tabulation

Pour l'essentiel, la production des tableaux a été faite par les analystes. A cet effet, ils ont suivi une formation sur le logiciel SPSS/Windows. Toutefois, dans certains cas les compétences du service informatique ont été mises à profit.

7. L'analyse des données

Démarche adoptée pour l'élaboration du plan d'analyse

Pour guider les analystes, un plan d'analyse a été préalablement élaboré lors d'un atelier réunissant des cadres de l'INSD et ceux de certains services - principaux utilisateurs ou producteurs de statistiques- (DEP/MEBAM, DEP/Santé, DEP/Action Sociale, ONEP...). Cet atelier s'est déroulé à Ouahigouya, sur la base d'une esquisse de plan proposé aux participants, un plan détaillé d'analyse a été produit.

Déroulement de l'analyse

Une fois les thèmes spécifiés et le plan retenu, les analystes par groupe de deux (2) personnes se sont répartis les thèmes à traiter en fonction de leur domaine de compétence et d'intérêt.

Dans un premier temps, chacun des groupes ayant à sa disposition l'ensemble des fichiers a procédé à la tabulation des données (parfois appuyé par le service informatique). Les équipes organisées ont ensuite commencé l'analyse des données et de façon régulière des rencontres permettaient de faire le point sur les travaux. Cependant, les sollicitations multiples auxquelles sont soumis les analystes à répondre à d'autres travaux et exigences courants, ont dans le souci de la recherche de célérité, amené ceux-ci à se retirer et se consacrer entièrement à l'analyse pendant une semaine.

Ce dernier atelier d'analyse a en outre permis de réexaminer minutieusement les écrits et d'affiner les rapports provisoires.